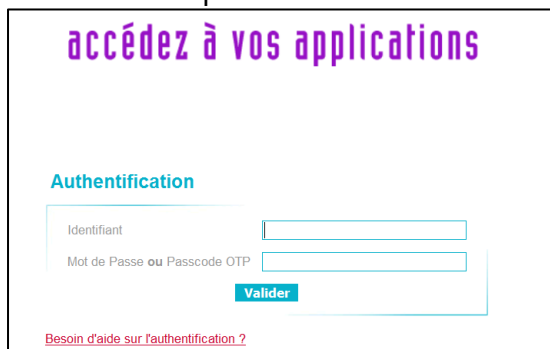


**Pour accéder à l'application «Faits établissement»
Pour obtenir une aide en cas de problème**

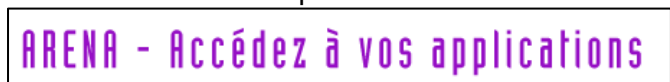
1 – Pour accéder à l'application «Faits établissement», il faut se connecter au portail Arena dont l'adresse url est la suivante : <https://si1d.ac-montpellier.fr/>

2 – L'accès au portail Arena nécessite une authentification :

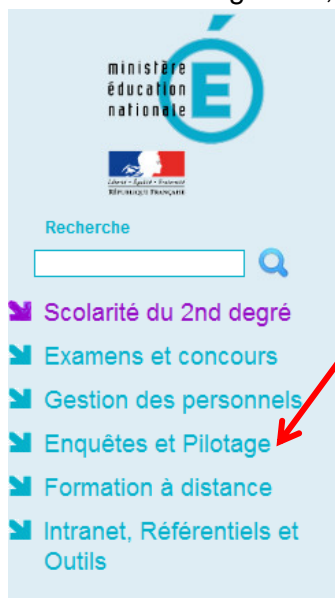


Saisissez l'identifiant et le mot de passe qui sont ceux de votre messagerie académique puis cliquez sur valider.

3 - Vous arrivez sur le portail Arena



Dans le menu à gauche, sélectionnez «Enquêtes et Pilotage»



Cliquez sur «Enquêtes et Pilotage»

4 – Au centre de votre écran vous devez voir un lien «Faits établissement». Cliquez sur le lien et vous accéderez à l'application Faits établissement.



Cliquez sur «Faits établissement»

Pour obtenir une aide en cas de problème

contactez la plate-forme d'assistance :

par téléphone : 04 67 91 48 00

par mail : contact-assistance@ac-montpellier.fr